

CONTEXTE OPERATIONNEL

Le 23/7/2019 à 15h48 le CDAU reçoit un appel pour un feu de hangar agricole au mas d'Arcay commune de Saint-Drézery.

« Je suis commune de ST DREZERY, je vois un feu d'entrepôt agricole de 1000 m² sur une surface totale de 2000 m² »



Moyens engagés :

FPT FPTSR EPS VLTT
VSAV
CCGC

Moyens demandés en renfort :

2 FPT
VSAV
2 VRCH – RCH3
CED – CEVAR - CCAM
2 CCF – 1 CCFS
VPCC

Autres services :

Gendarmerie
ERDF



Situation à l'arrivée des secours :

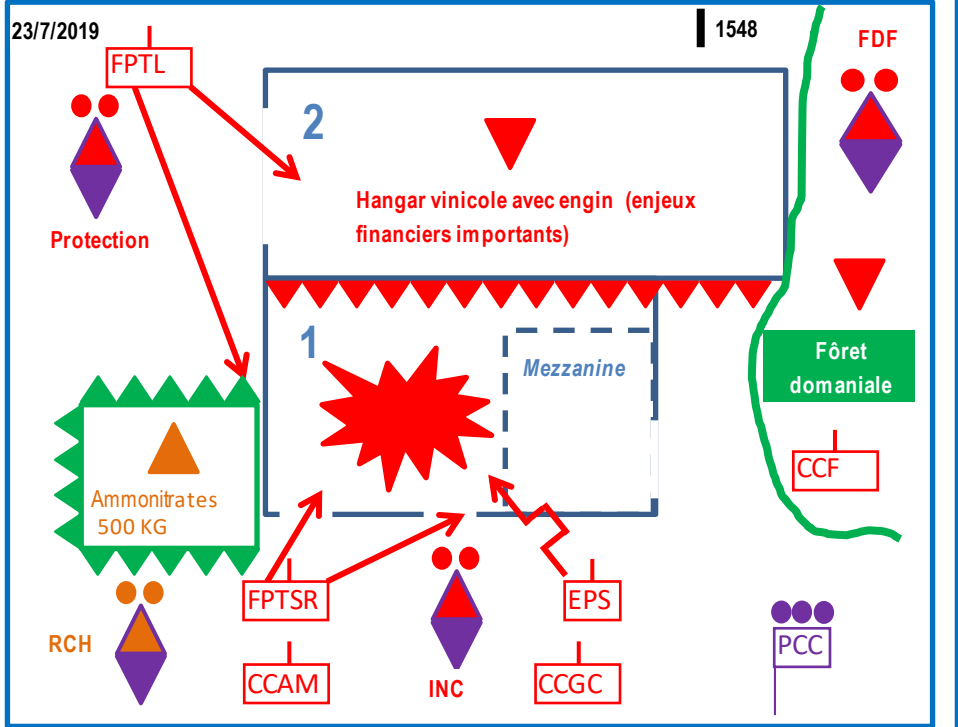
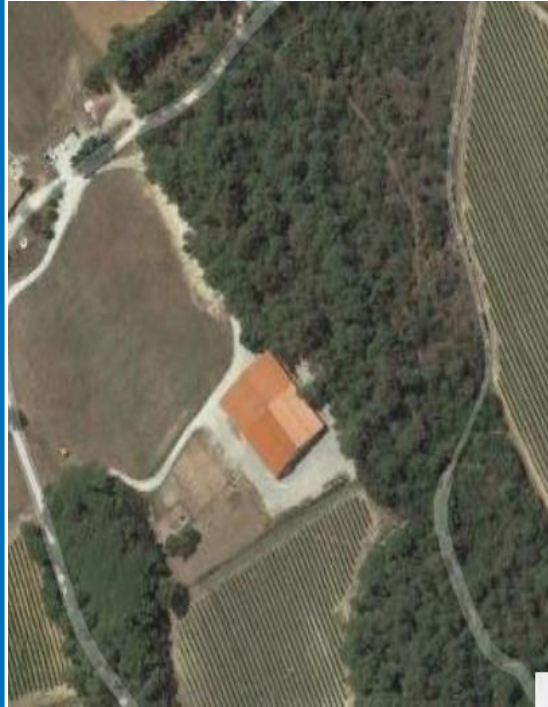
Feu dans un entrepôt agricole d'env.1000 m² contenant des tracteurs et des machines-outils. Un second bâtiment contigu de même surface contenant du matériel vinicole et des cuves de vin représentant plusieurs années de production est directement menacé ainsi qu'un massif forestier classé à une dizaine de mètres. Les premières équipes évacuent des bouteilles de gaz exposées et apprennent après un certain délai qu'un stockage de 500 KG d'amonitrate en vrac et des sacs d'engrais sont présents et soumis au rayonnement du feu. Cette information contraint le COS à réviser ses actions et à élargir le périmètre de sécurité.

Risques et Dangers :

Risque de propagation au second bâtiment (enjeux financiers importants)
Risque lié aux engrais et aux l'ammonitrates
Risque de pollution



ZOOM SUR L'INTERVENTION



Techniques opérationnelles:

▪ Sectorisation en 4 secteurs fonctionnels :

Secteur « incendie » :

- Circonscrire l'incendie et abaisser le flux thermique

Secteur « Protection » :

- Empêcher la propagation au bâtiment 2

Secteur « FDF » :

- Eviter la propagation à la forêt classée

Secteur « RCH » :

- Prendre en compte le risque lié aux ammonitrates et les eaux d'extinction

BILAN	Nombre	Commentaires
DCD	0	
Blessés graves	0	
Blessés légers	0	
Impliqués	0	
Mise en sécurité	0	
Nb de LDV établies	4	2 LDV 500 et 2 LDV 250 totalisant 1500 l/mn
Nb de SP engagés	Env. 60	
Autres	500 kg d'ammonitrates	

ELEMENTS FAVORABLES

- ☑ Conditions météo
- ☑ Bonne anticipation des moyens par le CDAU-CODIS
- ☑ Bonnes réactions des primo-intervenants qui ont permis de préserver le bâtiment 2 et éviter la propagation à la végétation
- ☑ Présence de l'exploitant
- ☑ Présence du PCC et de sa chaîne de commandement
- ☑ Engrais et ammonitrates stockés à l'extérieur
- ☑ Cibles matérielles définies par le COS préservées (matériel vinicole, cuve de vin, forêt domaniale)

ELEMENTS PERFECTIBLES

- ☑ Pas de point d'eau à proximité
- ☑ Personnel exposé aux flux thermiques élevés en période de fortes températures
- ☑ Information tardive de la présence d'ammonitrates
- ☑ Photos diffusées à la presse par un intervenant

CE QU'IL FAUT RETENIR

- ☑ Anticiper les moyens d'alimentation sur les feux d'entrepôts ou agricoles
- ☑ Penser à l'hydratation en période de forte chaleur
- ☑ Utiliser le zonage opérationnel pour définir les différentes zones
- ☑ Veiller à ne pas engager les CCF sur des missions autres que celles liées au couvert végétal (pas d'ARI)

Pour aller plus loin :

GDO Interventions en milieu agricole

Fiches réflexes : interventions en présence d'engrais

